

# Avons-nous des devoirs envers les animaux ?

par Béatrice REISS

## Introduction

Devons-nous changer notre façon de construire un monde, dans lequel les animaux auraient aussi une place qui leur conviendrait ? Et quelle est cette place ? Derrière la question des rapports entre l'homme et l'animal, c'est évidemment notre vision de l'humanité qui est en jeu.

Depuis que Peter Singer, philosophe australien, *La libération animale*, 2012, affirme ne pas considérer son espèce comme la seule qui mérite attention et compassion, que doit faire l'homme face à des êtres capables d'éprouver des émotions, voire même des sentiments ? Avec Dominique Lestel, *L'animal est l'avenir de l'homme*, 2010, la philosophie ouvre le chantier, jamais fermé depuis l'Antiquité, de « la question animale ». La conscience de soi soutient que la différence entre l'homme et l'animal résiderait dans la possibilité de dire "je pense donc je suis".

L'animal a donc pu apparaître dans l'histoire de la philosophie comme « celui qui n'a pas » : pas d'âme, pas ou peu de langage, pas d'histoire avec un grand H...

La caractéristique essentielle que nous partageons est le fait que chacun d'entre nous se soucie de sa propre vie, possède une vie qui lui importe. Nous faisons l'expérience d'être des « sujets-d'une-vie », si ce critère est pertinent et suffisant pour reconnaître la valeur inhérente des individus, nous devons attribuer des droits moraux fondamentaux, à tous, qu'ils soient humains ou non. Marc Bekoff, *Les émotions des animaux*, 2013, pose la question de savoir si les animaux non-humains se suicident, soulevant de nombreuses questions sur ce qu'ils pourraient savoir de leur propre mort.

La capacité affective, la réciprocité, est reconnue aux animaux, Montaigne déjà, dans un passage célèbre des *Essais*, se demandait : « Quand je me joue avec ma chatte, qui sait si elle passe son temps de moi plus que je ne fais d'elle ? » (*Essais*, livre II, chapitre 12) Il introduit ainsi deux éléments dans la relation entre humains et animaux : la dimension du jeu, qui suppose une conscience avancée de la fiction et du faire-semblant, et la dimension de l'altérité et de la réciprocité des points de vue. Jane Goodall, grande figure de l'éthologie, *Hope for animals and their world*, 1989, est l'une des premières à affirmer que le contact avec les animaux diminue le stress, les « animaux médecins » semblent avoir de la compassion pour les humains qu'ils côtoient. Mimétisme.

Le totémisme est la croyance de pouvoir s'attribuer les qualités des animaux, on dit, par exemple, courageux comme un lion, fier comme un aigle. Des groupes descendants d'un même ancêtre commun, revendiquent une descendance animale, clan de l'ours, ou du loup.

Les citadins du XXI<sup>ème</sup> siècle considèrent les animaux domestiques comme étant des membres à part entière de la famille. Les études montrent que les animaux peuvent avoir

une action thérapeutique, ils contribuent à faire baisser l'hypertension, atténuent le comportement antisocial des prisonniers, aident les enfants en mal d'apprentissage, les personnes âgées qui se sentent seules ou inutiles.

La représentation des animaux connaît un formidable renouveau dans les arts contemporains, la peinture, les arts décoratifs, la mode ou le design. L'altérité de l'animal est mise en valeur, le fait d'être différent de nous mais si semblable : les animaux nous aident à penser le monde, à le représenter.

Elisabeth de Fontenay, première philosophe française à s'exprimer sur la cause animale dans les années 1980, *Le silence des bêtes*, 1998, affirme que l'élevage intensif a rompu un pacte millénaire que nous avons avec les animaux dans les sociétés préindustrielles: notre protection et la nourriture, contre la possibilité de vivre la vie pour laquelle ils sont nés...avant d'être utilisés par l'homme.

Le droit autorise les pratiques de mise à mort et la consommation des animaux, même si la loi de 2015 en France a fait passer, dans le Code civil, l'animal de « bien meuble » à « être vivant doué de sensibilité ». En mars 2018, un code de l'animal, rassemblant sur plus de 1 000 pages toutes les législations en vigueur concernant les animaux, a été publié par une équipe de spécialistes du droit animalier et par la Fondation 30 millions d'amis.

Le concept d'antispécisme a été constitué en référence et par analogie aux notions de racisme et de sexisme, qui désigne toute discrimination fondée sur des critères d'appartenance à une espèce biologique donnée.

## **René DESCARTES, *Lettre à Morus*, 5 février 1649**

Je regarde comme une chose démontrée qu'on ne saurait prouver qu'il y ait des pensées dans les bêtes (...). Il est plus probable de faire mouvoir comme des machines les vers de terre, les moucheron, les chenilles et le reste des animaux, que de leur donner une âme immortelle.

Premièrement parce qu'il est certain que, dans les corps des animaux, ainsi que dans les nôtres, il y a des os, des nerfs, des muscles, du sang, des esprits animaux, et autres organes disposés de telle sorte qu'ils peuvent produire par eux-mêmes, sans le secours d'aucune pensée, tous les mouvements que nous observons dans les animaux, ce qui paraît dans les mouvements convulsifs, lorsque, malgré l'âme même, la machine du corps se meut souvent avec plus de violence et en plus de différentes manières qu'il n'a coutume de le faire avec les secours de la volonté; d'ailleurs parce qu'il est conforme à la raison que l'art imitant la nature, et les hommes pouvant construire divers automates où il se trouve du mouvement sans aucune pensée, la nature puisse de son côté produire ses automates, et bien plus excellents, comme les brutes, que ceux qui viennent de main d'homme, surtout ne voyant aucune raison pour laquelle la pensée doive se trouver partout où nous voyons une conformation de membres telle que celle des animaux et qu'il est plus surprenant qu'il y ait une âme dans chaque corps humain que de n'en point trouver dans les bêtes.

La principale raison, selon moi, qui peut nous persuader que les bêtes sont privées de raison, est que, bien que parmi celles d'une même espèce les unes soient plus parfaites que les autres, comme dans les hommes, ce qui se remarque particulièrement dans les chevaux et dans les chiens, dont les uns ont plus de dispositions que les autres à retenir ce qu'on leur apprend, et bien qu'elles nous fassent toutes connaître clairement leurs mouvements naturels de colère, de crainte, de faim, et d'autres semblables, ou par la voix, ou par d'autres mouvements du corps, on n'a point cependant encore observé qu'aucun animal fût parvenu à ce degré de perfection d'user d'un véritable langage, c'est-à-dire qui nous marquât par la voix, ou par d'autres signes, quelque chose qui pût se rapporter plutôt à la seule pensée qu'à un mouvement naturel. Car la parole est l'unique signe et la seule marque assurée de la pensée cachée et renfermée dans les corps; or tous les hommes les plus stupides et les plus insensés, ceux mêmes qui sont privés des organes de la langue et de la parole, se servent de signes, au lieu que les bêtes ne font rien de semblable, ce que l'on peut prendre pour la véritable différence entre l'homme et la bête.

Je passe, pour abrégé, les autres raisons qui ôtent la pensée aux bêtes. Il faut pourtant remarquer que je parle de la pensée, non de la vie, ou du sentiment; car je n'ôte la vie à aucun animal, ne la faisant consister que dans la seule chaleur de coeur. Je ne leur refuse pas même le sentiment autant qu'il dépend des organes du corps. Ainsi, mon opinion n'est pas si cruelle aux animaux qu'elle est favorable aux hommes, je dis à ceux qui ne sont point attachés aux rêveries de Pythagore, puisqu'elle les garantit du soupçon même de crime quand ils mangent ou tuent des animaux.

### **Peter Singer, *Libération animale*, 1975**

« Si un être souffre, il ne peut y avoir aucune justification morale pour refuser de prendre en considération cette souffrance. Quelle que soit la nature d'un être, le principe d'égalité exige que sa souffrance soit prise en compte de façon égale avec toute souffrance semblable — dans la mesure où des comparaisons approximatives sont possibles — de n'importe quel autre être. Si un être n'a pas la capacité de souffrir, ni de ressentir du plaisir ou du bonheur, alors il n'existe rien à prendre en compte. Ainsi, c'est le critère de la sensibilité (pour employer ce mot comme raccourci pratique, mais en toute rigueur inexact, pour désigner la capacité à souffrir et/ou à ressentir le plaisir) qui fournit la seule limite défendable à la préoccupation pour les intérêts des autres. Fixer cette limite selon une autre caractéristique comme l'intelligence ou la rationalité serait la fixer de façon arbitraire. Pourquoi ne pas choisir quelque autre caractéristique encore, comme la couleur de la peau ? Les racistes violent le principe d'égalité en donnant un plus grand poids aux intérêts des membres de leur propre race quand un conflit existe entre ces intérêts et ceux de membres d'une autre race. Les sexistes violent le principe d'égalité en privilégiant les intérêts des membres de leur propre sexe. De façon similaire, les spécistes permettent aux intérêts des membres de leur propre espèce de prévaloir sur des intérêts supérieurs de membres d'autres espèces. Le schéma est le même dans chaque cas. »

### **Claude Bernard, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1865)**

« Maintenant se présente cette autre question. A-t-on le droit de faire des expériences et des vivisections sur les animaux? Quant à moi, je pense qu'on a ce droit d'une manière

entière et absolue. Il serait bien étrange, en effet, qu'on reconnût que l'homme a le droit de se servir des animaux pour tous les usages de la vie, pour ses services domestiques, pour son alimentation, et qu'on lui défendît de s'en servir pour s'instruire dans une des sciences les plus utiles à l'humanité. Il n'y a pas à hésiter; la science de la vie ne peut se constituer que par des expériences, et l'on ne peut sauver de la mort des êtres vivants qu'après en avoir sacrifié d'autres. Il faut faire les expériences sur les hommes ou sur les animaux. Or, je trouve que les médecins font déjà trop d'expériences dangereuses sur les hommes avant de les avoir étudiées soigneusement sur les animaux. Je n'admets pas qu'il soit moral d'essayer sur les malades dans les hôpitaux des remèdes plus ou moins dangereux ou actifs, sans qu'on les ait préalablement expérimentés sur des chiens; car je prouverai plus loin que tout ce que l'on obtient sur les animaux peut parfaitement être concluant pour l'homme quand on sait bien expérimenter. Donc, s'il est immoral de faire sur un homme une expérience dès qu'elle est dangereuse pour lui, quoique le résultat puisse être utile aux autres, il est essentiellement moral de faire sur un animal des expériences, quoique douloureuses et dangereuses pour lui, dès qu'elles peuvent être utiles pour l'homme. (...)

Le physiologiste n'est pas un homme du monde, c'est un savant, c'est un homme qui est saisi et absorbé par une idée scientifique qu'il poursuit : il n'entend plus les cris des animaux, il ne voit plus le sang qui coule, il ne voit que son idée et n'aperçoit que des organismes qui lui cachent des problèmes qu'il veut découvrir. De même le chirurgien n'est pas arrêté par les cris et les sanglots les plus émouvants, parce qu'il ne voit que son idée et le but de son opération. De même encore l'anatomiste ne sent pas qu'il est dans un charnier horrible; sous l'influence d'une idée scientifique, il poursuit avec délices un filet nerveux dans des chairs puantes et livides qui seraient pour tout autre homme un objet de dégoût et d'horreur. D'après ce qui précède, nous considérons comme oiseuses ou absurdes toutes discussions sur les vivisections. Il est impossible que des hommes qui jugent les faits avec des idées si différentes puissent jamais s'entendre; et comme il est impossible de satisfaire tout le monde, le savant ne doit avoir souci que de l'opinion des savants qui le comprennent, et ne tirer de règle de conduite que de sa propre conscience ».

**Tom Regan**, « Pour les droits des animaux », traduction Eric Moreau, *Cahiers antispécistes*, n°5, déc. 1992

“Aux animaux, il est vrai, manquent beaucoup des facultés que possèdent les humains. Ils ne peuvent pas lire, s'adonner aux mathématiques supérieures, construire une étagère ni encore faire frire des beignets. C'est aussi le cas de bien des êtres humains, et pourtant, nous ne disons pas (et ne devons pas dire) que ces humains ont ainsi moins de valeur inhérente, moins le droit d'être traité avec respect, que les autres. Ce sont les similitudes entre les êtres humains qui possèdent de la façon la plus claire une telle valeur (entre les divers lecteurs de ce texte, par exemple), et non pas leurs différences, qui sont les plus importantes. Et la similitude vraiment cruciale et fondamentale est au fond la suivante: chacun d'entre nous est le sujet d'une vie dont nous faisons l'expérience, une créature consciente possédant un bien-être individuel qui nous importe indépendamment de notre utilité pour autrui. Nous désirons et préférons des choses, nous croyons et ressentons des choses, nous nous rappelons des choses et nous nous attendons à d'autres. Toutes ces dimensions de notre vie – y compris le plaisir et la douleur, la joie et la souffrance, la satisfaction et la frustration, la poursuite de notre existence ou notre mort prématurée – différencient nos existences respectives sous le rapport de la qualité de la vie que nous menons en tant qu'individus.

Étant donné qu'il en va de même pour les animaux dont il a été question au début de cet essai (ceux que nous mangeons, que nous piégeons, etc.), il est clair qu'eux aussi doivent être considérés comme des sujets d'une vie doués d'une valeur inhérente, qui mènent une existence dont ils ont l'expérience. (...)

Certains diront peut-être que les animaux ont une certaine valeur inhérente, mais que celle-ci est inférieure à la nôtre. Là encore, on peut montrer que les tentatives pour défendre ce point de vue manquent de justification rationnelle. Sur quoi peut bien être fondée l'affirmation que nous avons plus de valeur inhérente que les animaux ? Sur leur manque de raison, d'autonomie ou d'intellect ? Nous pouvons raisonner de cette manière seulement si nous sommes prêts à raisonner de même à propos des humains qui ont les mêmes déficiences. Mais il est faux que ces humains – les enfants handicapés mentaux, par exemple, ou les aliénés – ont moins de valeur inhérente que vous ou moi. Il n'est donc pas possible non plus de soutenir rationnellement que les animaux qui leur sont comparables en tant que sujets d'une vie dont ils font l'expérience ont moins qu'eux de valeur inhérente. *Tous* ceux qui ont une valeur inhérente l'ont d'une manière *égale*, qu'ils soient des humains ou non.

Ainsi, la valeur inhérente appartient de façon égale à tous ceux qui sont les sujets d'une vie dont ils font l'expérience. Que cette valeur inhérente appartienne aussi à d'autres – aux pierres, aux rivières, aux arbres ou aux glaciers, par exemple – nous ne le savons pas et ne le saurons peut-être jamais. Mais d'un autre côté il n'est pas nécessaire de le savoir pour pouvoir défendre les droits des animaux. De même que, par exemple, il n'est pas nécessaire de savoir combien de gens ont le droit de voter aux prochaines élections présidentielles pour savoir si j'ai ce droit moi-même. Ainsi nous n'avons pas besoin de savoir combien d'individus ont une valeur inhérente pour pouvoir savoir si certains en ont une. S'agissant des droits des animaux, ce que nous devons donc savoir c'est si ceux des animaux qui dans notre culture sont, entre autres choses, quotidiennement mangés, chassés et utilisés dans les laboratoires, nous ressemblent en ce qu'ils sont les sujets d'une vie. Et nous savons cela. Nous savons pertinemment qu'un très grand nombre – littéralement des milliards et des milliards – d'animaux sont les sujets d'une vie dans le sens donné plus haut, et que donc ils ont une valeur inhérente si nous-mêmes en avons une. Et, puisque nous devons, afin d'arriver à la meilleure théorie des devoirs que nous avons les uns envers les autres, reconnaître notre égale valeur inhérente en tant qu'individus, la raison – et non les sentiments ni l'émotion – nous oblige à reconnaître à ces animaux la même valeur inhérente, et donc un droit identique au nôtre à être traités avec respect.”.

## Conclusion

Une chose est certaine, nous avons bien, envers les animaux non humains, un devoir de réciprocité, à partir du moment où nous nous reconnaissons comme faisant partie du réseau des vivants, qui comprend les hommes et les animaux, et, à bien réfléchir, aussi les plantes....